

Lundi 02/11/2015

Cette semaine

Du nouveau dans la directive SEVESO

Le 3 novembre
à Dijon

Industrie. La CCI Côte-d'Or organise, avec son club RQSE de Responsables santé sécurité environnement, une réunion d'information sur les risques technologiques industriels, intitulée « Nouvelle nomenclature ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) : ce qui change ».

En effet, depuis le 1^{er} juin 2015, de nouvelles exigences sont applicables aux établissements potentiellement concernés par les accidents impliquant des produits chimiques dangereux. Ce qui impacte non seulement les sites classés « SEVESO », mais aussi et surtout les sites industriels non classés, ou soumis à déclaration ou à autorisation.

Cette réunion sera animée par Alain Goarant (AGMS à Genlis), spécialiste du sujet, qui présentera les principales évolutions, les conséquences, le calendrier, la méthodologie et les démarches à engager.

- « Nouvelle nomenclature ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) : ce qui change »
- Mardi 3 novembre de 9h00 à 11h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact : Philippe Burtin / 03.80.65.92.87 / philippe.burtin@cci21.fr

Prochainement

Créateurs d'entreprises, vous avez 15 minutes !

Du 16 au 20
novembre
à Dijon, Beaune
et Montbard
(et dans toute
la Bourgogne)

J-15 avant l'événement ! La CCI Côte-d'Or organise pour la 4^e année consécutive la « Semaine de la création-reprise d'entreprise ».

Parmi les temps fort qui font le succès de l'événement : le RV « 15 minutes pour convaincre ». Les candidats à la création-reprise se présentent devant un jury de spécialistes (juriste, expert-comptable, banquier, conseiller création) et disposent de 15 mn pour les convaincre de la solidité de leur projet. Puis les experts ont à leur tour 15 mn pour faire toucher du doigt aux prétendants leurs points forts et les pistes de progrès à explorer. Un test grandeur nature très utile pour préparer le créateur à rencontrer son banquier ou ses futurs fournisseurs. A la fin de la session, le jury accorde deux prix : celui du « coup de cœur » et celui du meilleur projet porté par une femme.

Les inscriptions et le programme intégral sont disponibles en ligne : www.creer-reprendre-bourgogne.fr.

- Semaine régionale de la création-reprise d'entreprise
- Opération pilotée par la CCI21 pour les CCI de Bourgogne et la CMARB (Chambre des métiers de région Bourgogne)
- 5 jours, 4 lieux en Côte-d'Or (10 sur l'ensemble de la Bourgogne) et 35 ateliers, conférences et rencontres (70 pour la Bourgogne)
- Du 16 au 20 novembre dans les CCI et CMA de Bourgogne
- Contact : Nicolas Goelzer / 03.80.65.92.46 / nicolas.goelzer@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Les RV périodiques de la CCI21

Création d'entreprises
Mardi 17 novembre
à Châtillon et Montbard

Réunion d'information collective « **Se mettre à son compte** »

De 9h00 à 12h00 dans les locaux de Pôle Emploi, 1 rue Ernest-Humblot à Châtillon-sur-Seine.

De 14h00 à 17h00, à l'antenne Haute Côte-d'Or de la CCI21, 14 avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Montbard.

Les différentes étapes de la création / reprise d'entreprises, les dispositifs d'accompagnement des créateurs / repreneurs.

Contact Châtillon : Sophie Collard / 03.80.81.59.87 / sophie.collard@cci21.fr

Contact Montbard : Irène Bianchi / 03.80.92.39.67 / irene.bianchi@cci21.fr

Contact presse

- Katia Chabod katia.chabod@cci21.fr 03.80.65.91.53.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cotedor.cci.fr